

ACADEMIE MUSICALE BIARRITZ CÔTE BASQUE

FICHE D'INSCRIPTION - MINEUR(E) - (2 Pages) STAGE d'ÉTÉ 2019

14 JUILLET AU 22 JUILLET - B.A.B Côte & Pays Basque - N/Réf.: Bordeaux, le 15 Février 2019

à retourner, **accompagnée des Pièces nécessaires**, le plus rapidement possible. **Nombre limité de Places: 50/60** Stagiaires en Résidence (1)

Je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur, Autre (à préciser) :

Nom : Prénom(s) :

Adresse (précise) :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Courriel :

Déclare solliciter l'INSCRIPTION de ma FILLE/de mon FILS/Autre (à préciser) :

au « 13^{ème} Stage d'Été B.A.B. Côte & Pays Basque », du 14 Juillet au 22 Juillet 2019 :

Nom : Prénom(s) :

Age : Date et lieu de Naissance :

Nationalité :

Tél. Portable : Courriel :

Adresse une semaine avant le début du Stage (**si différente**) :

Adresse pendant le Stage pour les Stagiaires non-hébergé(e)s par l'Académie :

Ville :

Code Postal :

1^{ère} Discipline/Instrument :

- Danse Jazz/Contemporaine/Classique/Autre(s) (à préciser) :

Chant : - Théâtre :

- Chorale :

Niveau 1^{er}/2^{ème}/3^{ème} cycle/autre :

Conservatoire :

Autre :

Ci-joint : Chèque de : **950€**, montant forfaitaire comprenant les Frais Pédagogiques, les Frais d'Hébergement à BAYONNE

(2 Stagiaires Mineurs ou 2 Stagiaires Mineures/Chambre avec 2 lits et douche), les Frais Administratifs de Gestion, la Cotisation de Membre Stagiaire (2019)-(Pour les Etrangers, net pour l'Académie).

Pour que l'Inscription puisse être prise en compte joindre obligatoirement un règlement d'un montant de 200€ (avant le 28/02/2019), ou de 400€ (avant le 31/03/2019), ou au moins égal à 500€ à compter du 01/04/2019.

Ci-joint : Chèque de :€ **à titre d'acompte**. Voir Site - Rubrique/Page Facilités de Paiement/Aides.

Le solde doit être impérativement réglé, au plus tard et sans rappel de l'Académie,

UN MOIS AVANT le début du Stage. (Comptant si l'Inscription est prise après le 30/06/2019)

Prise en charge PARIS/BAYONNE/PARIS : OUI / NON, ci-joint chèque spécifique de€ (A/R) - **NON REMBOURSABLE** -

Prise en charge BORDEAUX/BAYONNE/BORDEAUX : OUI / NON, ci-joint chèque spécifique de€ (A/R) - **NON REMBOURSABLE** -

Prise en charge DAX/BAYONNE/DAX : OUI / NON, ci-joint chèque spécifique de€ (A/R) - **NON REMBOURSABLE** -

GARANTIE ANNULATION : OUI / NON, ci-joint chèque spécifique de **70€** (50€ pour les Stagiaires Externes)

* Option Chambre individuelle avec douche : OUI/NON - Supplément de 200€ - ci-joint chèque spécifique de 200€

* Option Chambre individuelle avec douche et WC : OUI/NON - Supplément de 300€ - ci-joint chèque spécifique de 300€

Stagiaires EXTERNES (Déjeuner et goûter inclus) - Montant Forfaitaire - MINEUR(E)S : 750€, Ci-joint Chèque spécifique de : 750€

* **2^{ème} Discipline** (200€) OUI/NON : * **3^{ème} Discipline** (200€) OUI/NON :

* **Préparation spéciale Concours** (240€) : OUI/NON - * **Préparation spéciale Audition/Casting Jeunes Talents** (240€) : OUI/NON

* **Master Classe ou Audition ou Casting** : Élève en stage (70€) - Élève extérieur stage (125€) - Déjeuner/Cotisation 2018 compris.

* **Chèque(s) spécifique(s) à l'Inscription** avec possibilité d'encaissement échelonné. Voir Site : Facilités de paiement/Aides.

Tous les chèques doivent être établis à l'ordre de l'Académie Musicale Biarritz Côte Basque.

Fait à :

Le :

après avoir pris connaissance des conditions.

Lu et Approuvé (Mention **manuscrite** bas de page **recto ET verso**) :

Signature(s)

du/des Parent(s) Responsable(s) :

(ou du Tuteur ou du Représentant Légal) :

(bas de page **recto ET verso**)

Nombre de chèque(s) joint(s) :

INSCRIPTION : Pour être considéré comme **VALABLE** (*),

le Dossier d'Inscription comprend: le **Bulletin d'adhésion à l'Académie**, la présente **FICHE** dûment remplie

ET SIGNÉE AU RECTO ET AU VERSO, **5 photos d'identité** (portant, au verso, nom et prénom usuel de l'Élève),

Un **Curriculum vitae** retraçant le « parcours » musical et/ou artistique (Danse/Chant/Théâtre/Top Model) de l'Élève,

La/les partition(s) que l'Élève souhaite travailler ou a envie de jouer (œuvre(s) pour piano, instrument seul ou avec piano, musique d'ensemble, chant à une ou plusieurs voix) (un grand nombre de partitions de Musique de Chambre seront proposées), chorégraphie(s) ainsi que la/les « échéance(s) » d'après Stage,

le chèque correspondant à l'Inscription, libellé à l'ordre de l'Académie Musicale Biarritz Côte Basque.

Les frais de transport ou de voyage Domicile du Stagiaire/Lieu du Stage à BAYONNE (Aller/Retour) ne sont pas compris dans le FORFAIT STAGE. Ils sont à l'entière charge du Stagiaire.

Il en est de même pour les Élèves «extérieur stage» des Master Classes ou Auditions ou Castings.

La GARANTIE ANNULATION n'est pas non plus comprise dans le FORFAIT STAGE.

(* La prise en compte de l'Inscription pourrait être confirmée qu'après avis du/de la/des Professeur(e)(s) concerné(e)(s) et validée par la Direction Musicale ou Artistique ou Pédagogique du Stage et/ou par l'administration de l'Académie. Elle pourrait intervenir par sms, ou par mail, ou par courrier de l'administration de l'Académie dans un délai de 8 jours. Au-delà, elle sera considérée comme valable.

(1) Les Stagiaires étant retenu(e)s sur Dossier, une Liste d'Attente sera mise en place. Au 07/07/2018, si une ou des places est/sont encore disponible(s), au delà de 50, de une à 10 places pourra/pourront-être attribuée(s) par ordre de Classement (défini par l'Académie). Renvois (*) et (1) : **Les Décisions de l'administration de l'Académie sont réputées sans recours.**

ACCUEIL À PARIS/ Transfert à BAYONNE: L'Académie peut prendre en charge le Participant au «Point de Rencontre» de la Gare Montparnasse jusqu'au lieu d'hébergement du Stage: Maison d'Accueil, 10 Avenue Jean Darrigrand - 64100 BAYONNE (en face du Conservatoire).

Au retour l'Académie ramènera le/la Stagiaire au même « Point ».

Pour la prise en charge du Participant, joindre obligatoirement à l'inscription un **chèque** de€ (A.R),

libellé à l'ordre de l'Académie Musicale Biarritz Côte Basque. - NON REMBOURSABLE -

ANNULATION AVEC LA GARANTIE ANNULATION (Voir Conditions § Garantie Annulation) :

Si vous deviez annuler l'Inscription au Stage, veuillez nous le faire savoir **par Lettre Recommandée A.R.**, la date de LA POSTE servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. L'annulation d'une Inscription du fait du/de la Participant(e), ou de son représentant légal, entraînera la perception de frais d'annulation, selon le barème ci-après :

* plus de 30 jours avant le 1^{er} jour du Stage : retenue des seuls frais administratifs de gestion du Dossier d'Inscription : 150€ -

*** **Rappel** : les **Billets SNCF & la Garantie Annulation ne sont pas remboursables** - ,

* entre 30 et 21 jours avant le 1^{er} jour du Stage : 350€ - Pour les EXTERNES : 300€,

* entre 20 et 15 jours avant le 1^{er} jour du Stage : 600€ - Pour les EXTERNES : 500€,

* entre 14 et 08 jours avant le 1^{er} jour du Stage : 775€ - Pour les EXTERNES : 625€,

* moins de 08 jours avant le 1^{er} jour du Stage, ou non-présentation : 950€/Mineur(e) - Pour les EXTERNES : 750€/Mineur(e).

AVEC OU SANS la GARANTIE ANNULATION, Toute Inscription abandonnée **volontairement** AVANT le Stage, ou toute(s) prestation(s) abandonnée(s) **volontairement** pendant le Stage, ou tout séjour écourté **volontairement** pour ou par un(e) Participant(e) entraîne(nt) la perception de frais d'annulation de 100% du montant forfaitaire et du/des autres montant(s) réglé(s).

Si l'annulation intervient du fait de l'Académie, le Participant recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou par la sécurité du Participant ou, le cas échéant, pourrait avoir pour motif l'insuffisance du nombre de Stagiaires dans une 1^{ère} Discipline (Musique et Chant : moins de 3 Stagiaires/Discipline, Danse, Théâtre : moins de 5 Stagiaires/Discipline).

GARANTIE ANNULATION : ATTENTION ! La Garantie annulation n'est pas comprise dans le Forfait Stage.

Pour bénéficier de cette couverture, vous devez obligatoirement contracter notre « GARANTIE ANNULATION » - (optionnelle) -

qui doit être **souscrite - impérativement - dès l'Inscription au Stage. MONTANT: 70€ ou 50€ (Stagiaires Externes).** Chèque à l'ordre de l'Académie Musicale Biarritz Côte Basque. La Garantie annulation permet au/à la Participant(e) le remboursement des sommes retenues par l'Académie, conformément aux conditions d'annulation précisées ci-dessus, lorsque le/la Participant(e), ou son représentant légal, **doit annuler son Stage** pour des raisons de **maladie**, d'**accident**, de **formation professionnelle**, d'un contrat de **travail (cdi)**, **dûment certifiées**. Par maladie, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité. Par accident, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

Dans tous les cas, une franchise de 150€ demeurera à la charge du Participant. *** **Rappel** : les **Billets SNCF & la Garantie Annulation ne sont pas remboursables.**

La Garantie annulation cesse ses effets le 1^{er} jour du Stage. Par contre, en cas d'interruption du Stage en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata des jours de Stage non consommés par le/la Stagiaire, hors transport « d'acheminement ».

Pour bénéficier du remboursement lié à la Garantie annulation, le Participant, ou son représentant légal, doit obligatoirement prévenir l'Académie dans les plus brefs délais, par Lettre Recommandée A.R. adressée à : Académie Musicale Biarritz Côte Basque – B.P. 20033 – 33035 BORDEAUX CEDEX, en joignant à sa L.R.A.R. le certificat justifiant de son annulation pour cas de force majeure :

* maladie grave, formation professionnelle, emploi (cdi), non connu(e) avant la prise d'Inscription, accident, hospitalisation, décès : cause intervenue après Inscription du/de la Stagiaire. **Principales conditions d'exclusion** : la Garantie annulation ne fonctionne pas si l'annulation résulte de la seule volonté du/de la Participant(e), ou de son représentant légal, de ne plus participer au Stage, de tout travail provisoire (cdd, intérim, ...), de maladies, hospitalisations et accidents préexistants à l'Inscription, de maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses, d'épidémies, de catastrophes naturelles et de la pollution, de la guerre civile, d'un attentat, émeute ou mouvement populaire.

La « GARANTIE ANNULATION » prendra effet **le lendemain de la réception**, par l'administration de l'Académie, de la présente **Fiche d'inscription**.

BÉNÉFICIAIRES des CHÈQUES-VACANCES : Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

Vos Chèques-Vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total du Stage.

Le Règlement du Stage, son déroulement, les infos pratiques concernant, notamment, l'arrivée et le départ, ainsi que des demandes de renseignements complémentaires pour les Stagiaires, seront disponibles et téléchargeables sur le site dans les délais nécessaires à la bonne organisation du Stagiaire. Sur votre demande, ils peuvent vous être adressés par courrier.

La Fiche Individuelle et de Renseignements Médicaux (avec les Ordonnances médicales éventuelles - **aucun médicament ne sera donné sans Ordonnance médicale**) doit nous être adressée entre le **03 Juin** et le **05 JUILLET 2019 (Dernier délai)**.

En cas de litige, seul le Tribunal de BORDEAUX sera compétent.

Tout courrier, à l'exception de la Garantie Annulation, doit être adressé à : Mme Suzanne DUMAS - Présidente

Académie Musicale Biarritz Côte Basque - 71 Avenue du Parc de Lescure - BP 20033 - 33035 BORDEAUX CEDEX

Tél. 06 07 54 75 07 - 06 71 54 76 81 - 0 975 855 415 « ambcotebasque@orange.fr »

Fait à :

Le :

après avoir pris connaissance des conditions ci-dessus.

Lu et approuvé (Mention manuscrite) :

Signature(s)

du/des Parent(s) Responsable(s) :

(ou du Tuteur ou du Représentant Légal) :

Pièce à joindre : 5 photos d'identité - Format Maxi - H : 4 x L : 3 - DONT 3 photos pour le Dossier Médical
+ CV + Partition(s) et/ou Chorégraphie(s) + Chèque(s)

Total P.-J. :